



**Information sur la sécurité communiquée de manière volontaire et qui repose sur la fiche de données de sécurité selon l'Annexe II du règlement (EU) n°1907/2006.**

Page 1 sur 9

No. FDS : 428069

V003.0

TEROSON RB 81

Révision: 06.06.2024

Date d'impression: 23.09.2024

Remplace la version du: 01.06.2023

## **SECTION 1 : Identification de l'article et de la société/entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

TEROSON RB 81

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes des articles et utilisations déconseillées**

Utilisation prévue:

Mastic monocomposant pour joints

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Henkel Belgium N.V.

Esplanade 1

1020 Brussels

Belgique

Téléphone: +32 (2) 421 2711

SDSinfo.Adhesive@henkel.com

Pour la mise à jour de la Fiche de Données de Sécurité, merci de consulter notre site internet [www.mysds.henkel.com](http://www.mysds.henkel.com) ou [www.henkel-adhesives.com](http://www.henkel-adhesives.com).

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d' appel d' urgence (24 h): +32 70 222 076

Centre Antipoisons en Belgique tel :+ 32 (0) 70 245245 (7j/7j – 24h-24h); au Luxembourg : ++352 8002 5500 (7j/7j – 24h-24h)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de l'article**

#### **Classification (CLP):**

Les substances et les préparations, commercialisées dans une forme spécifique ou dans un contenant spécifique, ne doivent pas être classées, selon l'Article 3 (3) de REACH.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Éléments d'étiquetage (CLP):**

Les substances et les préparations, commercialisées dans une forme spécifique ou dans un contenant spécifique, ne doivent pas être classées, selon l'Article 3 (3) de REACH.

### 2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

**Les substances suivantes sont présentes à une concentration  $\geq$  la limite de concentration pour la représentation dans la section 3 et remplissent les critères de PBT/vPvB, ou ont été identifiées comme perturbateur endocrinien (PE) :**

Ce mélange ne contient aucune substance dans une concentration  $\geq$  à la limite de concentration pour la représentation dans la section 3 qui est évaluée comme étant un PBT, vPvB ou ED.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

**Description chimique générale:**

Produit

**Substances de base pour préparations:**

Caoutchouc butylique

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008**

Ne contient pas, de substances très préoccupantes ou de substances sensibilisantes pour la peau, dépassant les limites du règlement européen applicable.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

non pertinent

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soin de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Il n'y a pas de données.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:**

Tous les moyens d'extinction usuels sont adéquats.

**Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de l'article

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'incendie .

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un équipement de sécurité.

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer mécaniquement.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène:

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Températures conseillées: entre + 5 °C et + 35 °C.

Stocker dans un endroit frais et sec.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mastic monocomposant pour joints

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour  
Belgique

aucun(e)

#### Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Protection respiratoire:

Pas besoin.

**Protection des mains:**

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374): Polychloroprène (CR; >= 1 mm d'épaisseur de couche) ou caoutchouc naturel (NR; >=1 mm d'épaisseur de couche) Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374): Polychloroprène (CR; >= 1 mm d'épaisseur de couche) ou caoutchouc naturel (NR; >=1 mm d'épaisseur de couche) Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que, dans la pratique, la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

**Protection du corps:**

Porter un équipement de sécurité.

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

**équipement de protection conseillé pour le personnel:**

Utiliser seulement des protections individuelles homologuées CE, selon la Directive 89/686/CEE, ou équivalent.

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                       |                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Etat du produit livré                                 | solide                                                                                                                                                                |
| Couleur                                               | noir                                                                                                                                                                  |
| Odeur                                                 | caractéristique                                                                                                                                                       |
| État                                                  | solide                                                                                                                                                                |
| Point de fusion                                       | Non applicable, Se décompose                                                                                                                                          |
| Température de solidification                         | Non applicable, Le produit est un solide.                                                                                                                             |
| Point initial d'ébullition                            | Non applicable, Se décompose avant d'atteindre le point d'ébullition.                                                                                                 |
| Inflammabilité                                        | Le produit n'est pas inflammable.                                                                                                                                     |
| Limites d'explosivité                                 | Non applicable, Le produit est un solide.                                                                                                                             |
| Point d'éclair                                        | Non applicable, Le produit est un solide.                                                                                                                             |
| Température d'auto-inflammabilité                     | Non applicable, Le produit est un solide.                                                                                                                             |
| Température de décomposition                          | Non applicable, La substance/le mélange n'est pas autoréactif, ne contient pas de peroxyde organique et ne se décompose pas dans les conditions d'utilisation prévues |
| pH                                                    | Non applicable, Le produit est non soluble (dans l'eau)                                                                                                               |
| Viscosité (cinématique)                               | Non applicable, Le produit est un solide.                                                                                                                             |
| Solubilité qualitative<br>(20 °C (68 °F); Solv.: Eau) | Insoluble                                                                                                                                                             |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau                 | Non applicable                                                                                                                                                        |
| Pression de vapeur<br>(20 °C (68 °F))                 | Mélange<br>< 0,1 hPa                                                                                                                                                  |
| Densité<br>(20 °C (68 °F))                            | 1,26 g/cm3 Méthode fournisseur                                                                                                                                        |
| Densité relative de vapeur:                           | Non applicable, Le produit est un solide.                                                                                                                             |
| Caractéristiques de la particule                      | Non applicable<br>Le produit n'est pas une poudre.                                                                                                                    |

### 9.2. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations non applicables pour ce produit

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### Informations générales sur la toxicologie:

Après contact renouvelé du produit avec la peau, une allergie n'est pas à exclure.

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité orale aiguë:

Il n'y a pas de données disponibles.

#### Toxicité dermale aiguë:

Il n'y a pas de données disponibles.

#### Toxicité inhalative aiguë:

Il n'y a pas de données disponibles.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Il n'y a pas de données disponibles.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Il n'y a pas de données disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Il n'y a pas de données disponibles.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales:

Il n'y a pas de données disponibles.

**Cancérogénicité**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité pour la reproduction:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Danger par aspiration:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

Non applicable

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Informations générales:**

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

**12.1. Toxicité**

**Toxicité (Poisson):**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité (invertébrés aquatiques):**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité (Algues):**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité pour les microorganismes:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Il n'y a pas de données disponibles.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Il n'y a pas de données disponibles.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Il n'y a pas de données disponibles.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le mélange ne contient aucune substance caractérisée PBT ou vPvB

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Non applicable

**12.7. Autres effets néfastes**

Il n'y a pas de données disponibles.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Evacuation du produit:

Doit avec l'accord des autorités locales être traité par élimination spécifique.

Code de déchet

080499

Code de déchet

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

**14.4. Groupe d'emballage**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable

#### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Règlementations/Législations spécifiques pour les articles concernant la santé, sécurité, l'hygiène et l'environnement.**

|            |       |
|------------|-------|
| Teneur VOC | 0,0 % |
| (EU)       |       |

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.



## RUBRIQUE 16:Autres informations

|             |                                                                                                                                                                          |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ED:         | Substance identifiée comme ayant des propriétés perturbateur endocrinien                                                                                                 |
| EU OEL:     | Substance ayant une limite d'exposition sur le lieu de travail de l'Union Européenne                                                                                     |
| EU EXPLD 1: | Substance figurant à l'annexe I, Rég (CE) No. 2019/1148                                                                                                                  |
| EU EXPLD 2  | Substance figurant à l'annexe II, Rég (CE) No. 2019/1148                                                                                                                 |
| SVHC:       | Substance extrêmement préoccupante (REACH liste candidate)                                                                                                               |
| PBT:        | Substance remplissant les critères de persistance, de bioaccumulation et de toxicité                                                                                     |
| PBT/vPvB:   | Substance remplissant les critères de persistance, de bioaccumulation et de toxicité ainsi que les critères de très grande persistance et de très grande bioaccumulation |
| vPvB:       | Substance remplissant les critères de très grande persistance et de très grande bioaccumulation                                                                          |

### Informations complémentaires:

Cette information volontaire sur la sécurité est réalisée pour les ventes de Henkel aux sociétés qui achètent à Henkel. Ce document repose sur le règlement (EU) n°1907/2006 et fournit une information en accord avec les réglementations applicables uniquement dans l'Union Européenne. Ainsi, aucune communication, sans garantie ni déclaration d'aucune sorte est donnée en conformité avec les lois ou règlements statutaires de juridictions ou territoires, autres que ceux de l'Union Européenne. En cas d'export dans un pays en dehors de l'Union Européenne, afin d'être en conformité, vous pouvez, soit consulter la fiche de données de sécurité du pays concerné, soit prendre contact avec le service Henkel Sécurité Produits et Affaires Règlementaires (SDSinfo.Adhesive@henkel.com).

Cette information est basée sur le niveau actuel des connaissances et est en lien avec l'article dans l'état où il est livré. Le but est de décrire nos articles d'un point de vue des exigences sécurité et non de garantir des propriétés particulières.

Cher Client,

HENKEL s'engage à créer un avenir durable en favorisant toutes les opportunités d'amélioration, tout au long de la chaîne de valeur. Si vous souhaitez y contribuer en basculant d'une version papier à une version électronique de la FDS, merci de contacter votre représentant local du Service Clients. Nous recommandons d'utiliser une adresse électronique non-personnelle (par exemple : FDS@votre\_societe.com).

**Les changements notables de cette information volontaire sur la sécurité sont indiqués par des lignes verticales dans la marge gauche du corps du document. Le texte correspondant apparaît dans une couleur différente dans un champ ombré.**